



L'ingérence étrangère en Haïti : quelle démocratie?

Le rôle des grandes puissances dans le deuxième coup d'état contre Aristide

Par [Julie Lévesque](#)

Mondialisation.ca, 19 novembre 2010

19 novembre 2010

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

La première partie de cet article traitait du rôle des États-Unis dans le premier coup d'État contre Jean-Bertrand Aristide en 1991. Cette deuxième partie se concentre sur le deuxième coup d'État contre le président haïtien et le rôle des grandes puissances qui disent vouloir promouvoir la démocratie en Haïti : le Canada, la France et, bien sûr, les États-Unis.



Le Canada, la France et les États-Unis ne cessent de répéter qu'ils désirent guider Haïti vers la démocratie et la bonne gouvernance. Pourtant, le deuxième coup d'État en 2004 contre le président démocratiquement élu Jean-Bertrand Aristide a été froidement calculé et fomenté en sous-main par ces trois pays. Un mélange bien dosé de désinformation et de diabolisation du président ont servi de prélude à un enlèvement travesti en départ volontaire.

Des élections « frauduleuses »

Jean-Bertrand Aristide a été réélu en mai 2000 avec une majorité écrasante, tout comme la première fois en 1990. Le président et son parti Fanmi Lavalas (l'Avalanche du peuple, FL), ont remporté plus de 75% des voix, lors de ces élections qui se sont déroulées sous le regard d'environ 200 observateurs internationaux. « Au lendemain des élections, la porte-parole de l'Organisation des États américains (OEA), Mary Durran, a confirmé qu'« [ils] n'avaient pas observé d'irrégularités majeures [1] ».

Une coalition d'observateurs indépendants nommée International Coalition of Independent Observers, formée de Pax Christi, Global Exchange de Californie, Quixote Center à Washington, DC et Witness for Peace a [fait le même constat](#) : « Nous avons été témoins d'irrégularités mineures aux bureaux de vote, mais il n'y a pas de preuve manifeste que les électeurs inscrits ont fait face à des problèmes majeurs [...] »

Mais on ajoute [ceci](#) :

Deux élections ont été tenues avec succès et des taux de participation élevés malgré des obstacles considérables comme les défis posés par un analphabétisme massif, la pauvreté, les infrastructures défectueuses et, à défaut de son soutien, la surveillance souvent excessive de la communauté internationale, particulièrement des États-Unis.

Les résultats de ces élections ont évidemment déplu à l'opposition qui s'est empressée de les contester et de dénoncer un « coup d'État électoral ». Charles Arthur, pourtant critique de FL, a pour sa part admis que le parti d'Aristide « avait gagné ces élections car il était le seul parti à avoir proposé un « programme politique cohérent » et détaillé (amélioration des infrastructures, en santé et en éducation, investissements dans le microcrédit et les coopératives de paysans) et à avoir mené une campagne active basée sur la « mobilisation des efforts des jeunes activistes du parti à travers le pays » [2] ».

Inacceptables pour les candidats de l'opposition, les résultats des élections le seraient aussi pour les grandes puissances qui les soutenaient. S'en est suivi ce que Peter Hallward a qualifié d'« exercice de propagande des plus impressionnants et des plus invraisemblables de la politique contemporaine » : les ennemis d'Aristide, en Haïti et ailleurs, « ont réussi à persuader la plupart des médias indépendants de représenter le gouvernement élu en 2000 comme non démocratique et illégitime [3] ».

En juin 2000, une fois les résultats divulgués, l'OEA, qui n'avait pas « observé d'irrégularités majeures » lors du scrutin, a [questionné la méthodologie](#) utilisée pour calculer le pourcentage des votes pour le Sénat. Cette méthodologie avait pourtant été utilisée en 1990 et en 1995 sans qu'on la remette en question.

Selon le secrétaire d'État étasunien de l'époque Roger Noriega, ces élections étaient « une farce électorale [4] ». Mariés à la condamnation de l'opposition, laquelle bénéficiait d'un fort appui à l'étranger et dans les médias haïtiens, propriété des plus nantis, ces propos ont rapidement contaminé les médias de la planète à l'époque et pour les années à venir.

Les exemples sont nombreux. En voici quelques uns* :

En mai 2000, des élections législatives truffées d'irrégularités portent le parti Lavalas d'Aristide au pouvoir. Six mois plus tard, Jean-Bertrand Aristide est reporté à la présidence à l'issue d'un scrutin boycotté par l'opposition. ([Aristide, l'ascension et le déclin](#), *Radio-Canada.ca*, 29 février 2004)

La **réélection d'Aristide en 2000 avait été aussitôt contestée en raison d'irrégularités**. (Hugo Meunier, « [Nomination controversée à l'immigration](#) », *Cyberpresse.ca*, 10 mars 2009)

Aristide version 2000 semble en tout cas animé par un goût du pouvoir à tout prix : les **élections législatives de mai, gagnées par son parti, ont été entachées de fraude**, (Véronique Kiesel, « [Héros d'hier, Aristide a brouillé son image](#) », *Le Soir* (Belgique), 28 novembre 2000)

Un peu partout, les **opérations de vote ont été marquées par une grande désorganisation et de multiples irrégularités**. Jean-Michel Caroit, « [Les Haïtiens ont boudé l'élection présidentielle](#) » *Le Monde* (France), 28 novembre 2000, p. 3.)

Les tensions se sont accrues depuis que le parti du président Aristide a gagné des **élections législatives frauduleuses** en 2000 et que les donateurs internationaux ont bloqué des millions de dollars d'aide. (« [Violence Spreads in Haiti; Toll Is Put at 41](#) », *New York Times*, 10 février 2004

À l'origine d'un blocus de l'aide internationale en Haïti, cette distorsion de la réalité, ne faisait que débiter. Jean-Bertrand Aristide allait bientôt être assimilé à l'un des dictateurs les plus brutaux qu'Haïti ait connu, Jean-Claude Duvalier.

Aristide et Duvalier : du pareil au même?

L'histoire a démontré plus d'une fois que lorsque les dirigeants des pays exploités ne font pas l'affaire des grandes puissances, élus démocratiquement ou non, ils sont diabolisés. Durant la guerre froide on les accusait d'être communistes, aujourd'hui la tendance est de les accuser d'appuyer le terrorisme.

Or, plus souvent qu'autrement, ils sont nationalistes, socialistes et refusent de céder aux dictats impérialistes, comme [l'a confirmé Philip Agee](#), un ancien agent de la CIA, en parlant de l'invasion étasunienne de 1965 en République Dominicaine, voisine d'Haïti : « La révolution n'a pas été réprimée parce qu'elle était communiste, mais nationaliste. »

Comme Aristide, Juan Bosch a été le premier président de la République Dominicaine élu démocratiquement au terme d'une dictature soutenue par les États-Unis. Comme Aristide il a voulu mener des réformes pour améliorer le sort des moins nantis. Comme Aristide lors de son premier mandat, il été renversé quelques mois plus tard. Les États-Unis seraient intervenus après l'éclatement d'une révolte populaire en sa faveur pour éviter que « des communistes » ne s'installent dans leur basse-cour.

Hugo Chavez constitue un exemple plus récent de cette façon de faire connue et documentée qui demeure toutefois largement absente des analyses de fond dans les grands médias. Le président du Venezuela a été accusé d'appuyer le terrorisme et d'être un dictateur. Contrairement aux termes « communiste » et « terroriste », l'épithète « dictateur » a l'avantage d'être intemporelle et universelle.

Hugo Chavez est le père de la Révolution bolivarienne, un mouvement socialiste visant l'indépendance économique et une réforme de la République pour « [en faire une démocratie](#) » populaire et participative ».

En 2002, le président vénézuélien, a été victime d'une tentative de coup d'État portant la signature de la CIA. Un gouvernement fantoche a été installé et aussitôt reconnu par les États-Unis. Quarante-huit heures plus tard, Chavez fort d'un important appui populaire, était remis au pouvoir par des militaires. Revirement : les États-Unis condamnent alors le coup raté.

Ce coup est survenu quelques mois après la décision du président vénézuélien de redéfinir le rôle de la compagnie pétrolière publique Petróleos de Venezuela SA (PDVSA), propriétaire de plusieurs raffineries aux États-Unis, pour « inclure les priorités sociales du gouvernement [...] Dix pour cent de son budget d'investissement annuel doit [dorénavant] être alloué à des programmes sociaux [5]. »

De nombreux dirigeants d'Amérique latine ont subi le même sort : qu'ils aient été élus démocratiquement ou non, ceux qui se sont portés à la défense des défavorisés, au

détriment des classes sociales supérieures, ont été diabolisés, renversés, voire tués.

Néanmoins, la propagande impérialiste rabâchée et d'une évidence criarde trouve toujours écho dans les médias sans être remise en question. La campagne de dénigrement contre Jean-Bertrand Aristide après sa réélection en 2000 est tristement exemplaire. Elle a préparé le terrain au deuxième coup d'État contre lui en 2004.

À défaut de pouvoir le battre par des élections démocratiques, les partis d'opposition haïtiens, financés par des organismes étrangers, se sont engagés dans une guerre médiatique qui a porté fruit. Ils ont rapidement dénoncé la « dérive » d'Aristide vers la dictature. Entre Aristide et Duvalier, on ne pouvait faire de distinction. Ces mensonges se sont taillé une place de choix dans les médias occidentaux.

Dans un article intitulé « [Cauchemar haïtien](#) » paru le 17 février 2004 dans le quotidien québécois *Le Devoir*, « Jean Bertrand Aristide [est] plus **dictateur** que président ». De l'autre côté de l'Atlantique, dans un article du Monde du 4 novembre 2003, « [Haïti, la loi des milices](#) », on pouvait lire ceci :

Exécutions, trafics d'armes ou de drogue... Haïti vit à nouveau dans la terreur des bandes armées, héritières des « **tontons macoutes** », et **proches du nouveau pouvoir de Jean-Bertrand Aristide**.

« Sous la **dictature** des **Duvalier** père et fils -la période 1956-1986- et pendant le coup d'État militaire -1991-1994-, les raisons de la violence étaient plus claires. Maintenant, on ne sait plus ce qu'il faut craindre, les coups viennent de partout.

Toujours dans Le Monde, un article de janvier 2004, « [Aristide, du prophète au dictateur](#) » on estimait que « [c]eux qui l'ont porté au pouvoir, en 1990, les idéalistes qui communiaient avec lui dans la théologie de la libération, ont été parmi les premiers à dénoncer en lui **la graine de dictateur**. [...]Les journalistes de la radio haïtienne, les intellectuels et quelques hommes politiques courageux ont d'abord dénoncé les dérives du régime ».

En février 2004, 3 jours avant le coup d'État, on en remettait, dans un chat faisant appel à l'autorité d'un « expert » dans l'article « [Qui est vraiment Jean-Bertrand Aristide?](#) » :

Manuel : [Comment Aristide](#) est-il passé du statut d'homme providentiel à celui de **dictateur** honni ?

Jango : Aristide a-t-il des enfants ? Si oui, envisage-t-il de créer, à l'image des **Duvalier**, une dynastie de **dictateurs** ?

De toute évidence, la propagande avait fait son chemin dans les esprits.

Le [New York Times](#), un journal qui avait fait ses preuves au chapitre de la propagande avec les armes de destructions massives irakiennes inexistantes, allait dans la même direction avec la soi-disant dictature haïtienne en 2004 : on assimilait la révolte fabriquée et financée en grande partie par la CIA à celle ayant précédé le départ de Duvalier :

En 1985, une révolte similaire avait débuté aux Gonaïves menant un an plus tard à l'expulsion du **dictateur Jean-Claude Duvalier** et à la fin d'une dictature familiale de 29 ans.

Adolf Hitler l'a bien dit : « Un mensonge répété dix fois reste un mensonge ; répété dix mille fois il devient une vérité ».

Aristide, une menace pour l'ordre établi

Aristide était bel et bien une menace. Toutefois, loin d'être le spectre tyrannique construit par ses opposants, Aristide était une menace à l'ordre établi en Haïti. Malgré une aide internationale limitée par les États-Unis, Aristide a réussi maints exploits pour améliorer le sort de Haïtiens en termes de scolarité, de soins de santé, de liberté d'expression, de valorisation du créole etc.

Selon l'économiste Jeffrey Sacks, qui a travaillé pour de nombreuses organisations internationales, sous Aristide, [les États-Unis ont favorisé l'effondrement de l'économie haïtienne](#).

En 2001 Aristide a présenté une vision économique très intelligente et responsable. Il souhaitait travailler avec la Banque de développement interaméricaine, le FMI et la Banque mondiale. J'ai été particulièrement choqué d'apprendre que les États-Unis avaient imposé un gel sur toutes ces institutions. Ils ont asséché ses réserves de devises étrangères, alors qu'il continuait de s'acquitter de ses dettes auprès des institutions internationales, le taux de change a dégringolé, l'inflation a augmenté et l'économie s'est effondrée. Tout cela est le résultat délibéré de la limitation de l'aide.

En ce qui concerne la répression et la violence politique, on estime les décès sous la dictature des Duvalier (1957-1986) à 50 000. Sous les dictatures de Cédras (1991-1994) et Latortue (2004-2006) qui ont pris le pouvoir après les coups contre Aristide, ils sont estimés respectivement à 4000 et 3000. Les décès attribués à la « dictature d'Aristide »? Tout au plus 30 [6].

Le 7 février 2003, celui dont on dénonçait la dérive dictatoriale a eu l'audace de faire passer le salaire minimum de 1 dollar à 2 dollars US. Les protestations ne se sont pas fait attendre de la part des opposants d'Aristide, dont Andy Apaid, un propriétaire de plusieurs ateliers de misère (sweatshops) d'origine new-yorkaise et leader du groupe 184, un « riche groupe antidémocratique exigeant la résignation et l'expulsion d'Aristide [7] ».

Pour comprendre le coup d'État qui a eu lieu quelques semaines plus tard, il faut comprendre que la société haïtienne souffre des vestiges de l'esclavage : il existe une fracture sociale flagrante entre la minorité très riche et la majorité très pauvre, fracture qui se confond avec une ségrégation raciale très apparente. Les critiques d'Aristide provenaient de cette classe supérieure riche au teint pâle, qui maintient la majorité des Haïtiens noirs dans la misère pour ses propres intérêts financiers. C'est cette classe riche qui possède les médias privés, dont Radio-Métropole, un membre fondateur du groupe 184. Et qui possède les médias, possède le message.

Ce fameux groupe 184 a armé et financé les rebelles anti-Aristide, une rébellion qui a contribué à discréditer le président aux yeux de la « communauté internationale ». Les États-Unis ont également financé, entraîné et armé les rebelles en République Dominicaine

par le biais de la CIA et financé l'opposition haïtienne par le biais de l'International Republican Institute (IRI).

Avec l'U.S. Agency for International Development (USAID), l'IRI a financé à coups de dizaines de millions de dollars la Convergence Démocratique [8], « l'instrument qui allait finalement permettre aux membres de l'opposition formée d'élitistes de la ligne dure, de duvaliéristes, et d'anciens militaires de se présenter sous un visage pluraliste et démocratique [9] ».

Ce scénario, rappelle Randall Robinson dans [Haïti: l'insupportable souffrance](#), est « remarquablement semblable à la série d'événements qui ont mené au coup contre [...] Chavez. Les mêmes organisations étasuniennes étaient impliquées et l'opposition, comme au Venezuela, contrôlait les grands médias et les a utilisés comme instrument de déstabilisation [10] ».

Aristide était également une menace à l'ordre postcolonial. En 2003, en vue des célébrations du bicentenaire d'Haïti en 2004, il a demandé à la France de rembourser pour cette occasion la dette d'environ 17 milliards de dollars qu'elle avait exigée de ses anciens esclaves en échange de leur indépendance. Selon le [Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde](#) (CADMT) « la dette est un élément fondateur de l'État haïtien. Elle s'insère dans une liste de mécanismes de domination, dont les politiques d'ajustement structurel sont le prolongement actuel ».

Pour des raisons évidentes, aucun ancien empire colonial n'acquiescera à une telle demande, aussi légitime soit-elle. Il est clair qu'il en jaillirait un torrent de demandes, tout aussi légitimes, de la part d'anciennes colonies, mais tout autant indésirables pour les anciens colonisateurs qui verraient alors leur richesse dilapidée.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, Aristide devait partir. Les États-Unis, la France et le Canada ont rapidement uni leurs forces pour se débarrasser de ce « mauvais exemple » pour tous les peuples opprimés et exploités du monde.

« L'initiative d'Ottawa »

Dès 2003, le fruit de la propagande anti-Aristide était mûr. Le départ d'Aristide et la mise en tutelle d'Haïti étaient devenus une nécessité, comme l'attestent ces articles et communiqués de presse :

L'AQOCI demande au nouveau premier ministre du Canada, M. Paul Martin, de poser un **geste de solidarité envers la population haïtienne en retirant son appui au régime du parti Lavalas.**

Malgré les espoirs soulevés par l'élection démocratique de M. Aristide en 1990, son règne est bel et bien **truffé d'abus des droits de la personne** depuis son retour au pouvoir lors **d'élections controversées en 2000**. (Communiqué de presse de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), [Aggravation de la situation en Haïti : Le Gouvernement canadien doit cesser d'appuyer un président contesté par son propre peuple](#), 15 décembre 2003)

QUAND METTRE en œuvre le droit d'ingérence ? Quand faut-il faire fi de la souveraineté d'un État, serait-il en faillite, pour porter secours à sa population ? À quel niveau de souffrances de cette dernière la communauté internationale doit-elle décider d'agir ? Comment ajuster ce qui devrait être la « loi » de l'humanitaire à un droit international qui,

aux termes de la Charte de l'ONU, repose sur le principe quasi absolu de la souveraineté des États ? Interrogations post-Rwanda, post-Kosovo ; interrogations sans réponse facile. ([La question d'Haïti](#), Le Monde, 19 février 2004)

Il faut renverser Aristide. Et ce n'est pas l'opposition haïtienne qui le réclame, mais une coalition de pays rassemblée à l'initiative du Canada ! (Michel Vastel, « [Haïti mise en tutelle par l'ONU ?](#) », *L'actualité*, 15 mars 2003)

En janvier 2003, une rencontre secrète a eu lieu à Ottawa concernant l'avenir d'Haïti. Ce rendez-vous occulte allait fixer le sort du président haïtien. Qu'aucun Haïtien n'ait été invité à cette réunion en dit long sur la considération du gouvernement canadien pour les Haïtiens. Dans un article de la revue québécoise *L'actualité*, on décrit cette rencontre, en prenant soin de ressasser la désinformation évoquée plus tôt.

Le secrétaire d'État du Canada pour l'Amérique latine, l'Afrique et la Francophonie, Denis Paradis, a invité des représentants de l'Organisation des États américains (OEA), de la Commission économique européenne (CEE) et de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie à « brasser des idées » sur le **drame haïtien**. La France avait délégué son ministre de la Coopération, Pierre-André Wiltzer; le Secrétariat d'État américain avait envoyé deux fonctionnaires de haut rang; et le Salvador, sa ministre des Affaires étrangères, Maria Da Silva.

Le groupe réuni par Denis Paradis (et qui porte pour l'instant le nom de code « Initiative d'Ottawa sur Haïti ») **n'est pas prêt à attendre les élections de 2005 pour que le régime change**. En fait, **la communauté internationale souhaiterait régler cette question avant le 1er janvier 2004 et le bicentenaire de la plus ancienne république des Antilles**.

Mais les élections de novembre 2000 ont créé une impasse entre le Lafanmi Lavalas – le parti du président – et l'Organisation du peuple en lutte, qui contrôle le Parlement. Depuis, c'est un **véritable régime de terreur** qui s'est installé.

La communauté internationale entend, selon un nouveau principe des Nations unies, se prévaloir de sa « **responsabilité de protéger** ».

La responsabilité de protéger est ainsi définie: « Quand une population souffre gravement des conséquences d'une guerre civile, d'une insurrection, de la répression exercée par l'État ou de l'échec de ses politiques, et que l'État en question n'est pas disposé ou apte à mettre un terme à ces souffrances ou à les éviter, la responsabilité internationale de protéger prend le pas sur le principe de non-intervention. »

La contribution du Canada au coup d'État de 2004 et son appui au régime qui a suivi sont loin de se limiter à ces tractations dans les coulisses. Dans « [A very Canadian coup in Haiti](#) » un article exhaustif de Richard Sanders, coordonateur de la Coalition opposée au commerce des armes (Coalition to Oppose the Arms Trade COAT), on explique le rôle prépondérant du Canada dans le coup d'État de 2004.

L'auteur dresse une liste des dix principales façons dont le Canada a facilité ce coup. En voici le résumé.

Le Canada a entre autres :

1. « Fourni le prétexte idéologique » : la « responsabilité de protéger », initiative de Paul Martin, premier ministre canadien de l'époque.
2. « Initié le processus de planification » : « l'initiative d'Ottawa sur Haïti » citée plus haut.
3. « Fourni des troupes et de l'équipement » : les troupes canadiennes ont « sécurisé » l'aéroport pour assurer la réussite de l'enlèvement d'Aristide en février 2004.
4. « Financé, entraîné et pris le commandement de la police haïtienne » : Aristide avait démantelé l'armée pour éviter qu'elle ne soit en mesure de fomenter d'autres coups d'État, pour mettre fin à la torture et aux massacres. Après son départ, d'anciens militaires ont obtenus des postes clés au sein de la Police Nationale d'Haïti.
5. « Utilisé tous les trucs diplomatiques » : le Canada a rejeté l'appel de la Jamaïque pour protéger Aristide d'un coup d'État; demandé à Aristide de démissionner; reconnu le régime de Latortue qui a pris la place d'Aristide, malgré le refus de la Communauté des Caraïbes, du Venezuela et des 53 pays de l'Union Africaine de reconnaître sa légitimité.
6. « Appuyé des politiques néolibérales destructives » : le Canada a participé à l'élaboration du Cadre de coopération intérimaire, un programme de restructuration économique [dénoncé par les organisations de la société civile haïtienne](#). Selon elles, « [l]'exercice [avait] lieu dans le contexte d'une perte de souveraineté accrue [et la] supervision [du] pays [était] entreprise dans le cadre d'une occupation militaire à long terme ».
7. « Utilisé l'aide comme arme » : le Canada, (la France et les États-Unis aussi) a favorisé la limitation de l'aide évoquée par Jeffrey Sacks et financé à coups de millions des groupes opposés à Aristide, dont le groupe 184, lequel a en retour armé et financé le groupe rebelle à l'origine des violences qui ont déstabilisé Aristide et servi de prétexte au coup d'État.
8. « Imposé un système de « justice » illégal » : le Canada a versé des sommes considérables au système de justice haïtien, aidant ainsi la persécution des partisans et membres de Fanmi Lavalas.
9. « Financé et donné un verni démocratique à des élections injustes » : le Canada a établi en 2005 la Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti, laquelle a ignoré de nombreuses irrégularités et privé les partisans de FL de leur droit de vote de différentes manières
10. « Aidé des entreprises à profiter de la pauvreté haïtienne ».

Ce dernier point nous amène à remettre en question une autre idée reçue à propos d'Haïti : la Perle des Antilles n'a pas de ressources. Cette idée sert ça et là à réfuter les critiques envers l'« aide » à Haïti sous diverses formes, comme l'envoi de troupes de combat par les États-Unis dans la foulée du séisme du 12 janvier.

Occasions d'affaires en Haïti

Peu après la catastrophe de janvier 2010, des avions de Médecins sans frontières ont été déroutés par les États-Unis qui avaient pris le contrôle de l'aéroport de Port-au-Prince. Les médias français ont dénoncé l'« invasion militaire » étasunienne de 10 000 soldats, formés pour le combat, et leur artillerie.

Assimilant la réaction des médias français à de l'antiaméricanisme et aux réprobations des « ténors de l'extrême droite américaine », un éditorialiste du quotidien québécois *La Presse* s'est empressé de démolir ces critiques avec cet argument non seulement faux, mais aussi peu convaincant :

Et que se serait-il dit, au juste, si les États-Unis n'étaient pas intervenus massivement à Haïti? Il se serait dit: bien sûr, il n'y a pas de pétrole!... (Mario Roy « [Yankee go home!](#) » *Cyberpresse.ca*, 19 janvier 2010)

Or, du pétrole en Haïti, il y en a. Et il n'y a pas que du pétrole. Il y a des richesses minières et bien d'autres ressources, comme la main d'œuvre bon marché dont profitent, entre autres, des entreprises canadiennes comme Gildan, « [un sous-contractant d'Alpha Industries, appartenant à Andy Apaid, \[...\] à la tête du groupe 184](#) ».

« En 2003 la ministre de la coopération internationale Susan Whelan a octroyé à Gildan le prix pour l'excellence dans le domaine de la responsabilité sociale et éthique des entreprises, un prix financé par l'ACDI [Agence canadienne de développement international] [11] ». En 2007, la compagnie transférait [400 emplois](#) dans les Caraïbes, notamment dans des ateliers de misère en Haïti.

En entrevue en 2005, Jean-Louis Roy, président de l'organisme canadien Droit et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) donnait une [entrevue](#) révélant malgré lui la collusion entre les gens d'affaires du Canada et d'Haïti et l'Agence canadienne de développement international :

Je pense que la présence canadienne en Haïti bénéficie du fait que nous y avons un bureau local de l'ACDI avec des ressources propres considérables [...] J'ai été frappé par les avis convergents de très nombreux groupes. **Le groupe 184**, par exemple, qui a un **projet de nouveau contrat social de grande qualité** qui nous dit « **on n'aurait pas été capable de faire ce travail sans l'appui de la coopération du Canada** ».

L'idée voulant qu'il n'y ait aucun intérêt financier derrière l'« aide » internationale et les « interventions humanitaires » en Haïti parce que c'est un pays sans ressources relève de l'ignorance ou d'une désinformation calculée.

Marguerite Laurent [explique](#) le danger que représentait Aristide pour les États-Unis et le lien entre pétrole et coup d'État :

[L]es États-Unis ont tenté de se débarrasser du gouvernement haïtien élu démocratiquement depuis 1991 pour pouvoir accéder à « leurs » réserves stratégiques sans craindre qu'un président populiste ne nationalise les réserves de pétrole et de gaz pour en faire profiter la majorité misérablement pauvre d'Haïti, comme cela a été fait au Venezuela ou ailleurs en Amérique latine.

Le Dr Georges Michel [retrace](#) pour sa part l'histoire méconnue de gisements que les grandes pétrolières ont tenu à maintenir dans le secret :

Depuis des temps immémoriaux, ce n'est un secret pour personne que dans le sous-sol des deux états qui se partagent l'île d'Haïti et dans les eaux avoisinantes, il existe d'importants dépôts d'hydrocarbures encore inexploités, on ne sait pourquoi. Déjà au début du XX^{ème} siècle, la carte physique et politique de l'île d'Haïti, [...] signalait un important gisement de pétrole en Haïti au voisinage de source du Rio Todo El Mondo, affluent de droite du fleuve

Artibonite, plus connu aujourd'hui sous le nom de Rivière de Thomonde.

Dans le courant des années 50, la Compagnie Knappen-Tippen-Abbet [...] avait effectué des forages à la Gonâve, en plaine de Cul-de-Sac, au Plateau-Central et dans la région des Gonaïves. Tous ces forages s'étaient avérés extrêmement prometteurs et les résultats avaient été au-delà des espérances. Cependant, les grosses multinationales pétrolières, dont certaines opéraient en Haïti, avaient fait pression pour que les gisements découverts ne fussent pas exploités. Haïti n'était ni l'Arabie Saoudite ni le Koweït. A une époque où le baril de pétrole brut se vendait un peu plus d'un dollar, et que le Golfe Persique en fournissait à gogo, il n'y avait aucune raison pour ces Compagnies de mettre en exploitation des gisements beaucoup moins rentables, alors que l'ARAMCO faisait la pluie et le beau temps en Arabie, à vil prix, pillant même les précieuses ressources pétrolières de ce royaume.

On garderait les gisements haïtiens ainsi que d'autres gisements en réserve pour le XXIème quand le pactole moyen-oriental se serait tari. C'est ce qui arriva! Les puits de la Knappen-Tippen-Abbet furent numérotés, soigneusement cadenassés ou scellés avec du ciment et on les oublia.

En l'an 2000, le plan de développement d'Aristide et de Fanmi Lavalas, *Investir dans l'humain*, a été publié. « Ces plans incluait une liste détaillée, jamais publiée, de sites où sont situées les ressources d'Haïti [...] Le plan d'Aristide était d'implanter un partenariat public-privé pour s'assurer que le développement du pétrole, de l'or et des autres précieuses ressources d'Haïti ne profite pas seulement aux cinq familles oligarques haïtiennes et leurs alliés étasuniens, les soi-disant chimères ou gangsters, mais à l'économie nationale et à la population en général [12]. »

En 2007, un article du quotidien canadien *The Star* intitulé « [L'avenir d'Haïti scintille d'or](#) » révélait ceci : « Bien que les compagnies canadiennes affrontent des climats politiques orageux partout dans le monde, elles les ont évité dans une Haïti déchirée par les crises. Alors que le prix de l'or a doublé dans les cinq dernières années et qu'un gouvernement nouvellement élu a établi un certain degré de sécurité, les géologues fouillent les sommets des collines d'Haïti, le pays le plus pauvre de la région. »

Haïti n'est donc pas le pauvre pays complètement dénué de ressources auquel on veut nous faire croire. De plus, il s'agit d'une plaque tournant du trafic de drogue. Et Aristide, loin d'être un dictateur sanguinaire, a voulu redonner aux Haïtiens ce qui leur appartient pour qu'ils puissent, dans ses propres termes, passer « de la misère à la pauvreté dans la dignité ».

Le coup d'État du 29 février 2004, fomenté par les États-Unis, la France et le Canada, allait se draper encore une fois dans les oripeaux de l'intervention humanitaire, de la responsabilité de protéger. En réalité, il s'agissait de défendre les intérêts financiers d'une minorité haïtienne riche et ceux de leurs alliés nord-américains et européens.

29 février 2004 : l'assaut ultime contre la démocratie haïtienne

« Ils m'ont demandé de signer une lettre de démission » Hugo Chavez relatant la tentative de coup d'État de 2002 dans le documentaire d'Oliver Stone [South of the Border](#).

« Ils m'ont demandé de signer une lettre de démission » Jean-Bertrand Aristide relatant le

coup d'État réussi en 2004.

Peu avant son enlèvement que les responsables du coup ont rapidement baptisé « démission », Jean-Bertrand Aristide a reçu la visite des émissaires français Régis Debray et Véronique de Villepin. [Selon Aristide](#), les « menaces [étaient] claires et directes [...] : ou vous démissionnez ou vous pouvez être abattu ».

Le 29 février 2004, vers 3 heures du matin, Aristide a été obligé de signer une lettre de démission et a ensuite été sommé par des Forces spéciales étasuniennes de monter à bord d'un avion sans connaître sa destination ultime, soit la République centrafricaine, une ancienne colonie française.

Le récit de l'enlèvement d'Aristide est relaté par son pilote d'hélicoptère, Frantz Gabriel, dans [Haïti: l'insupportable souffrance](#). Témoin de la scène, M. Gabriel raconte que vers environ 3:30h du matin, escorté d'une trentaine de soldats des Forces spéciales, le diplomate étasunien Luis Moreno est venu dire au président haïtien : « Il y a dix ans [...] j'étais ici pour vous accueillir. Dommage que 10 ans plus tard je sois celui qui vous annonce que vous devez partir [13] ».

Une heure plus tard, Gabriel, Aristide et la première dame étaient à bord d'un avion étasunien. C'est seulement lorsqu'ils étaient près de la République centrafricaine qu'on leur a divulgué leur destination : « Vous allez dans une prison militaire française. [...] Vous serez accueillis par un colonel français [14]. »

Toutefois, cette version des faits n'est pas celle que l'on allait donner au public. Aristide, avait démissionné pour éviter un bain de sang, dirait-on. Il avait fui son pays de son plein gré. La preuve, il avait signé une lettre de démission.

Les putschistes étasuniens, canadiens et français allaient rapidement [se féliciter publiquement](#) d'avoir enlevé le président haïtien.

M. Bush a téléphoné au président français Jacques Chirac mardi pour faire l'éloge de l'excellente coopération franco-étasunienne en Haïti » et pour « remercier la France d'avoir agi » a déclaré la porte-parole de Jacques Chirac, Catherine Colonna.

M. Chirac a dit à M. Bush qu'il était « ravi de la qualité de la coopération » entre les deux pays dans leur gestion de la crise haïtienne et le départ relativement paisible d'Aristide. Le Palais présidentiel français n'a toutefois pas fait de commentaire sur la question de savoir si cette coopération était allée ou non jusqu'à forcer Aristide à partir.

Le jour de l'enlèvement, dans un [reportage](#) de la société d'État canadienne, Radio-Canada, on peut voir derrière l'animatrice du Téléjournal une photo d'Aristide avec deux mots : « départ » et « démission ». Une journaliste révèle ensuite qu'« à Ottawa, on surveille la situation et on multiplie les contacts avec la France et les États-Unis ».

Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Bill Graham, était lui aussi très fier de ce kidnapping déguisé en départ volontaire : « Nous nous sommes tous félicités ». La journaliste poursuit la pensée de ce dernier : « Félicités parce que le départ du président Aristide est considéré comme une opportunité politique. » Bill Graham s'explique : « Il faut absolument que cette fois-ci nous faisons des choses de façon à garantir la démocratie et la bonne gouvernance dans le futur. »

Comment mieux ajouter l'insulte à l'injure?

À la lumière de tout ce qui précède, on peut aisément conclure que les velléités démocratiques autoproclamées des grandes puissances face à Haïti cachent bien mal une volonté antidémocratique de ne pas accorder aux Haïtiens le droit de choisir leurs dirigeants.

Les États-Unis, le Canada et la France ont œuvré indépendamment et conjointement à empêcher les Haïtiens d'avoir une véritable démocratie. Mêlant l'hypocrisie à l'arrogance, ceux-là même qui ont diabolisé et renversé un gouvernement démocratiquement élu ont dépensé et dépensent encore des millions de dollars pour promouvoir ce qu'ils appellent la « [démocratie et la bonne gouvernance](#) ». Or, ces investissements servent en réalité à empêcher que s'exprime la volonté populaire en Haïti.

L'Agence canadienne de développement international compte une myriade de projets coûteux, dont la [Mission internationale d'observation des élections](#), qui se terminait en 2009 et visait à « soutenir le processus démocratique en appuyant le Conseil électoral provisoire (CEP) et les autorités haïtiennes ». Le CEP, faut-il le rappeler, a exclu des prochaines élections le parti Fanmi Lavalas, sans motif valable.

Pour être accepté dans la course, le parti le plus populaire en Haïti devait, selon cet organisme, fournir une signature d'Aristide, en exil en Afrique du Sud. Une signature par fax était jugée insuffisante. Cette décision du CEP est visiblement arbitraire et a pour unique but d'éviter une autre « avalanche » démocratique, soit la victoire du parti des pauvres.

La France également s'active pour le « renforcement du leadership et des valeurs démocratiques dans le monde ». L'ancien premier ministre français Lionel Jospin est à la tête d'une mission sous l'égide du Club de Madrid : « [Leadership Global pour la Reconstruction d'Haïti](#) ».

Ce club sélect d'anciens chefs d'État compte dans ses rangs des personnages aussi inspirants que Bill Clinton et Helmut Kohl, « [Citoyen d'honneur de l'Europe](#) », et ancien chancelier allemand forcé de quitter la politique pour avoir accepté du [financement occulte](#).

Récipiendaire du premier Prix international de journalisme octroyé par le Club des journalistes du Mexique, Eva Golinger affirmait dans un [article sur le Honduras](#) paru il y a un an que des membres du Club de Madrid, un organisme « dévoué à la « promotion de la démocratie » », sont « à l'heure actuelle impliqués dans la déstabilisation de gouvernements latino-américains de gauche ».

Enfin, à moins d'un revirement inattendu, avec des figures de proue comme George Bush et Bill Clinton pour la reconstruction du pays, il ne faut pas s'attendre à ce que la démocratie débarque prochainement dans la Perle des Antilles. D'ailleurs, la plupart des Haïtiens ne croient plus au spectre de la démocratie et pour eux, les prochaines élections le 28 novembre ne seront, encore une fois qu'une minable « sélection ».

* Les passages en gras sont soulignés par l'auteure

Notes/Références

1. Peter Hallward, *Damming the Flood. Haiti, Aristide and the Politics of Containment*. London, New York, Verso, 2007, p.76

2. Ibid.
3. Ibid., p. 77
4. Ibid., p. 78
5. Cesar J. Alvarez et Stephanie Hanson, « [Venezuela's Oil-Based Economy](#) », Council on Foreign Relations, 9 février 2009.
6. Hallward, P. op. cit., p.155
7. Randall Robinson, *An Unbroken Agony*, New York, BasicCivitas Books, 2007, p.47
8. Ibid., p.53
9. Hallward, P. op. cit., p.96
10. Robinson, R. op. cit., p.54
11. Richard Sanders, « [A very Canadian coup in Haiti](#) », Coalition to Oppose the Arms Trade.
12. F. William Engdahl, « The Fateful Geological Prize Called Haiti », *Global Research*, 30 janvier 2010.
13. Robinson, R. op. cit., p.199-200
14. Ibid., p.203

Julie Lévesque est journaliste au Centre de recherche sur la mondialisation

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Julie Lévesque](#), Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : [Julie Lévesque](#)

A propos :

Julie Lévesque is a journalist and researcher with the Centre for Research on Globalization (CRG), Montreal. She was among the first independent journalists to visit Haiti in the wake of the January 2010 earthquake. In 2011, she was on board "The Spirit of Rachel Corrie", the only humanitarian vessel which penetrated Gaza territorial waters before being shot at by the Israeli Navy.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca